



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 5 février 2019 de 8 h 50 à 8 h 55.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef  
M. Jonathan Germain, vice-chef  
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef  
M. Stacy Bossum, conseiller  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M<sup>me</sup> Élisabeth Launière, conseillère  
M. Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Stéphane Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Santé et mieux-être collectif
  - 3.1 Puakuteu – Fonds de développement des territoires
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Moar assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Chef Moar procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Stacy Bossum  
Appuyé de M. Patrick Courtois  
Adopté à l'unanimité

## 3. SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

### 3.1 PUAKUTEU – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

#### RÉSOLUTION N° 7262

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, souhaite encourager la mise en valeur des talents de chacun et la contribution de tous au bénéfice de la collectivité;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire, d'offrir un environnement favorable à la pratique de saines habitudes de vie qui stimule le goût d'entreprendre et qui favorise la synergie des divers leaderships dans la communauté;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire, d'appuyer le développement d'une économie sociale répondant aux besoins de notre communauté;

CONSIDÉRANT qu'il existe un besoin en infrastructure pour les organismes communautaires;

CONSIDÉRANT que la construction d'une infrastructure est identifiée au plan d'action de la mobilisation Uauitishitutau;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement des territoires dispose d'un montant de 1000 \$ pour la communauté de Mashteuiatsh;



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que Puakuteu, comité de femmes, se montre intéressé à porter le projet pour identifier les besoins en infrastructures des organismes communautaires.

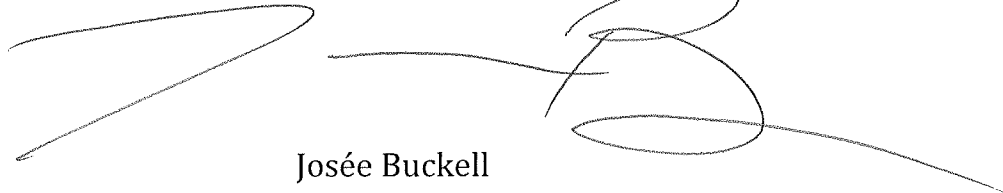
IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande de Puakuteu, comité de femmes, auprès de la MRC-Domaine-Du-Roy dans le cadre du Fonds de développement des territoires pour obtenir le montant de 1000 \$ qui servira à l'évaluation du projet d'infrastructure communautaire situé dans la communauté de Mashteuiatsh.

Proposée par M. Jonathan Germain  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité

#### 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 8 h 55, proposée par M. Charles-Édouard Verreault, appuyée de M. Patrick Courtois et adoptée à l'unanimité.

La greffière,



Josée Buckell